

Le 17 novembre 2022,

NOTE D'INFORMATION N° 31/2022

Objet : Prévention du Stress et risques psychosociaux

L'exposition des salariés aux risques psychosociaux peut être liée à des événements issus de l'environnement économique et social de l'entreprise ainsi qu'à des événements liés à la vie privée des salariés.

La manière dont le travail est conçu, organisé et dirigé est susceptible également d'amener un niveau de stress accru.

La Direction du GSA+ est attentive à la prévention du stress au travail et des risques psychosociaux.

Des indicateurs de suivi interne sont en place (absentéisme, rotation du personnel, charge de travail) et sont analysés chaque année par la Direction.

Dans l'évaluation des risques de stress des salariés, il est indispensable que chacun apporte sa participation afin que les raisons du stress soient identifiées et que des solutions, si nécessaire, soient mises en place.

A cette fin, différents outils sont à la disposition des salariés :

- Entretien annuel d'appréciation,
- Entretien à la demande avec le service du personnel,
- Entretien avec le médecin du travail (CMIE ARAGO),
 - ✓ Adresse : 37 Rue Arago 92 800 Puteaux
 - ✓ Docteur Dr Céline DAGRENAT
 - ✓ Mail : convocation-arago@cmie.assos.fr- tel : 01 41 45 77 80
- Formations personnalisées à la demande (développement personnel), dans le cadre du plan annuel de formation,
- Entretien évaluation charge de travail, répartition de la charge de travail si besoin,

Il est rappelé la mise à disposition d'un service de soutien psychologique en partenariat avec la Médecine du Travail.

Le Service des Relations Humaines est à la disposition des salariés qui désireraient évoquer ces sujets.

Gaëlle BONTET
Directeur

